

Comité départemental d'aviron de l'Ain CA du 4 Juin 2021

Présents à la visioconférence :

COD01 : C. Calchera

ABHR : B. Andrieu - A. Janin (excusé)

ASPLA : L. Cagnin/ A. Cagnin

Rowing club de la vallée de l'Ain - Chambod : E.Duc

Divonne : Y. Ruaux

Club Aquatique Parcieux Saône Vallée : B.Loisy/ S/Noël

Bellegarde : Excusé

Club Nautique Trevoux : M. Houdus

Serrières : Excusé

Nantua : Absent

1 - Point financier

Total : 19 000 € avec la subvention d'environ 3800 € (2021) du Conseil Départemental dédiée à la formation.

2 - Infos sur les demandes de subventions

ABHR a fait une demande.

AB a fait une demande pour aide à l'acquisition d'un ponton pour Bellegarde.

3 - Acquérir du matériel de communication départementale

Pour le prêter ensuite aux clubs pour la promotion des activités.

Le bilan actuel montre que 75% des prises de licences sont du renouvellement et 25% sont de la création de licences, avec une chute des licences J14 depuis 2 ans.

4 - Prendre un service civique

À partir d'Octobre 2021 pour une durée de 7 mois, 20h/sem.

La FFA prend en charge 580,62 €.

Sujets : accompagnement aviron scolaire, aviron santé, projet citoyen, promotion de l'activité.

Il faut un point de chute et un tuteur. Pas de proposition des clubs pour ce point de chute... Décision à prendre lors du prochain Comité Directeur.

Alexandre Cagnin est intéressé si le service civique travaille sur de la communication pour les clubs.

5 - Créer un groupe de travail sur la démarche championnat départemental

Le club ABHR, avec Arnaud Janin et Éric Plasse, a quelques propositions sur le sujet.

Dates à établir, en lien avec les compétitions fédérales et de ligue, et regroupement des compétitions sur les week-ends.

Christophe Bibloque est intéressé pour intégrer le groupe de travail.
Proposition est également faite par Claude Calchera à Serge Noel en tant qu'arbitre fédéral.

6 - Redémarrage des compétitions

Championnats de ligue AuRA à Aiguebelette : bons résultats pour ABHR, avec deux 1ères places des cadettes J16, en 2x et 4x.

Régates internationales de Mâcon : 12- 13 Juin. Participation du club ABHR.

Championnats de France de Vichy : du Mercredi 14 au Dimanche 18 Juillet. Participation du club ABHR.

Natur'Ain

Il se fera, cette année, à Divonne.

13 à 14 personnes bénévoles de différents clubs et du CDA01 seront présentes.

La remorque des 8 bateaux d'initiation de la ligue est réservée, ainsi que la remorque des ergos.

Affiches et flyers seront envoyés au club de Divonne.

Point sur les formations

RAPPEL - CR du 29/01/2021

Point sur les aides à la formation (suite à la réunion de bureau du 14/10/2020)

- ✓ **PSC1** : formations bloquées actuellement (cause COVID).
À leur reprise, elles seront remboursées sur la même base que précédemment, soit 40 €/repas et 20 € à la charge de chaque club.
- ✓ **Permis bateau et permis remorque** : le comité prend en charge la moitié de la somme, sous condition, pour ceux qui ne les ont pas faites, de faire la formation initiateur et/ou éducateur. Seul le fluvial est financé par le CDA01. Timbres fiscaux non pris en charge.
- ✓ **Formation initiateur et/ou éducateur** : pris en totalité par le comité, soit 55 € initiateur et 165 € éducateur.
Pour info, au club ABHR, cette saison, quatre enseignants EPS sont suivent la formation initiateur et deux d'entre conjointement la formation éducateur. Ils sont licenciés au club.
- ✓ **Formations** :
 - **Santé** : 300 €
 - **Handi** : 273 €
 - **Avifit** : 150 €*Elles seront prises à 50% par le comité.
Pour le professionnel, la formation est prise en charge par l'AFDAS.*
- ✓ **Remboursement de frais de déplacements pour les entraîneurs œuvrant dans le cadre départemental.**
Il a été proposé que les rémunérations des entraîneurs professionnels soient prises en charge par le CDA01 dès lors que ce sont des formations ou des

compétitions concernant le département pour promouvoir ces deux activités au sein du département, soit 20 €/h.

Les bénévoles œuvrant dans le cadre d'activités (formation ou compétition) promues par le Comité Départemental seront défrayés à leur demande de leurs frais de déplacement ou un cerfa leur sera délivré en cas de don de ces frais au comité. Une réflexion sera menée ultérieurement sur les conditions de remboursement d'hébergement et de repas.

Autres formations :

- PSC1 : Possible en Sept-Octobre pour 20 personnes si la demande se confirme. formation prise en charge par le comité (conditions décrites ci-dessus).
- Formation réparation de bateaux. 10-Juillet à Lyon sous l'égide de la ligue, avec un formateur habilité. Le prg est accessible. Mickaël Marteau (CTR) en est le responsable.
- Formation initiateur-éducateur : à prévoir par chaque club au plus tôt pour la prochaine saison.
- Permis bateau/ permis remorque (idem, à prévoir)
- Autres stages possibles avec l'AFDAS (pour les professionnels), le CDOS 01...

Visite des clubs de l'Ain

Nantua, Divonne et Belley n'ont pas été audités.

Achat de bateaux d'initiation

Avis du comité :

- ✓ bateaux d'évolution type « L'atelier composite » en polyéthylène : avis partagés
- ✓ bateaux type Ramtonic de François Freslon : avis favorable du club ABHR.
- ✓ les Rowing sport boats : bonne glisse, inconvénient de la cuvette pour poser les pieds, très gênante pour des personnes en difficulté physique (avis ABHR).
- ✓ Nouveau bateau de Michel Andrieux : bateau français biplace, plat, réglable, empilable sur une remorque, pas encore commercialisé. Possibilité de l'essayer à Vichy en juillet.

La ligue souhaite acheter entre 8 et 12 bateaux suivant la subvention obtenue.

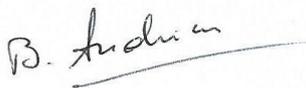
Les clubs pourront acheter des bateaux grâce à un achat groupé. Prix à négocier auprès des constructeurs par la ligue régionale.

7 - Date prochain CODIR

Début de la prochaine saison mais non posée.

Fin de la réunion à 22h30

La Secrétaire :
Brigitte ANDRIEU



Le Président :
Claude CALCHERA

